

# Estimation des coûts d'une proposition faite en campagne électorale

---

Date de publication : 2019-09-25

Titre abrégé : Instauration d'une nouvelle taxe sur les transactions financières

Description : Taxer toutes les transactions financières au Canada au taux de 0,5 % de la valeur de la transaction.

Ligne(s) d'exploitation : Nouvelle entrée sous « Autres revenus » dans le tableau A1.5 de l'Énoncé économique. Cette entrée serait intitulée « Taxe sur les transactions financières ».

Sources des données :

<u>Variable</u>	<u>Source</u>
Transactions sur le marché boursier	Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières
Transactions sur le marché des obligations	Haver Analytics
Transactions sur les marchés monétaires	Haver Analytics
Transactions sur des produits dérivés	Banque des règlements internationaux/ Depository Trust and Clearing Corporation
Transactions en devises étrangères	Comité canadien du marché des changes

Estimation et méthode de projection : L'assiette fiscale a été déterminée à partir des données communiquées aux organismes nationaux et internationaux de surveillance financière. Une méthodologie précédemment employée dans un rapport de la Commission européenne [SEC(2011) 1102 final] a été utilisée pour estimer les recettes potentielles de la taxe. On a ensuite projeté ces valeurs en fonction des tendances récentes relatives à la valeur des transactions, tout en reconnaissant que cette variable serait grandement influencée par la mesure fiscale proposée.

Dans ces calculs, deux importants paramètres entrent en ligne de compte : le degré de « délocalisation et d'évitement » et la réactivité des négociants qui ne sont pas en mesure de délocaliser leurs transactions. On estime que le degré de délocalisation et d'évitement est élevé : 50 % pour les transactions sur les marchés des actions et des obligations, et 90 % pour les produits dérivés. Cela concorde avec les conclusions de l'étude de la Commission européenne et d'autres études sur les coûts de transaction dans les petites économies ouvertes. Par ailleurs, la part des transactions de produits dérivés

(taux d'intérêt et devises) réalisées avec des contreparties à l'extérieur du Canada est élevée, ce qui renforce le fait qu'elles sont susceptibles d'être délocalisées.

La réactivité directe des opérations, parmi celles qui ne sont pas délocalisées, est également forte. Ainsi, pour chaque changement de 0,1 % du taux d'imposition, il y a une réduction de 0,2 % des opérations. Cela s'applique à toutes les catégories d'opérations financières.

L'augmentation des transactions jusqu'en 2029 devrait se poursuivre au même rythme qu'entre 2005 et 2016. Des exceptions ont été prévues dans le cas des produits dérivés de taux d'intérêt et des opérations sur le marché monétaire, qui ont connu une croissance presque nulle au cours des cinq dernières années.

Évaluation de l'incertitude :

L'évaluation comporte un degré d'incertitude élevé. Bien que les données historiques soient jugées très fiables, la réaction du marché à cette taxe est incertaine. Cela se reflète dans les valeurs de paramètres élevées pour les opérations qui quittent le Canada ainsi que dans la réactivité des opérations qui demeurent au Canada. Cette analyse n'a pas tenté d'inclure des mesures explicites qui obligerait les négociants canadiens à faire affaire seulement au Canada.

Il est possible que les revenus réels soient inférieurs ou supérieurs aux estimations, et ce, par un facteur de 2 ou 3, à la hausse comme à la baisse. Si l'expérience d'autres pays donne certaines indications, une taxe financière de cette ampleur n'a jamais été mise à l'essai dans une économie ouverte auparavant. Cette estimation ne tient pas compte de l'impact d'une telle taxe sur l'économie.

## Coûts de la mesure proposée

Millions de \$	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Coût total	-3 695	-14 960	-15 688	-16 466	-17 299	-18 191	-19 147	-20 173	-21 275	-22 458

### Notes :

La mesure entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.

Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

« - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.